



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONTRACOL**

Séance du 03 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trois mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

Présents :

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Annie CHARTREZ, Bénédicte JOURDIN, Aurélie CAVALLERO,
MM. David LAFONT, Christophe JOLY, Christophe SUBTIL, Frédéric REFOUVELET, Loïck YONNET,
Laurent CLAUS

Absents excusés :

MMES Corinne AGIUS (donne pouvoir à Frédéric REFOUVELET), Sophie JACOB-GAUTHERET (donne
pouvoir à Hélène ROUX DIT RICHE), Patricia CHAMBARD (donne pouvoir à Annie CHARTREZ)
MM. Morgan MERLE (donne pouvoir à David LAFONT), Martial CHEVALIER (donne pouvoir à Loïck
YONNET)

DATE DE LA CONVOCATION
Le 25 avril 2023

A été élu secrétaire : Monsieur CLAUS Laurent

ORDRE DU JOUR
<ul style="list-style-type: none">• Approbation du compte-rendu de la séance précédente• Délibération concernant :<ul style="list-style-type: none">➔ La rétrocession de la voirie du lotissement Chantoiseau à la commune• Informations et questions diverses

[Approbation du procès-verbal de la séance précédente.](#)

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Délibération 2023-05-13

RETROCESSION DE LA VOIRIE LOTISSEMENT CHANTOISEAU A LA COMMUNE

Annule et remplace la délibération 2023-01-02

Par courrier en date du 26 octobre 2022, l'association Syndicale Libre du Lotissement Chantoiseau a formulé la demande de rétrocession de la voirie du dit lotissement à la commune de Montracol, en vue de son intégration dans le domaine public communal.

Le courrier stipule également que les espaces verts resteront propriété du lotissement.

CONSIDERANT que les voiries du lotissement ont été remises en état

CONSIDERANT que la commission voirie a émis un avis favorable à cette rétrocession le 08 octobre 2022

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la rétrocession à l'euro symbolique de la voirie du lotissement Chantoiseau à la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et signer tous les documents afférents
- **INDIQUE** que tous les frais d'acte seront supportés par l'association syndicale du lotissement Chantoiseau.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Intervention de Madame Bénédicte JOURDIN

Mme JOURDIN informe le conseil que l'entretien de la souche d'acacia chemin de la Croix devient compliqué à gérer car celle-ci prend de l'ampleur. Cette souche est située sur un chemin communal mais ce sont les riverains qui en assurent pour l'instant l'entretien.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'entreprise Belouzard pour procéder au broyage de ce tronc.

Transports scolaires

Mme JOURDIN relate au conseil un problème d'horaires non respectés, depuis un mois environ, sur la ligne de bus des lycées. Le signalement sera fait au service des Transports Scolaires de l'Agglomération.

Intervention de Monsieur Frédéric REFOUVELET

Intercommunalité

Déchets

Suite au dernier **groupe de travail environnement** qui a porté essentiellement sur le projet de collecte des déchets en porte à porte, la Mairie et les référents communaux ont reçu un mail demandant aux communes de faire remonter les données terrains et déclarer les zones qui nécessiteraient une fréquence de collecte différente et/ou une zone où il n'est pas possible de stocker des bacs.

Pour cela, une carte est à compléter en ligne.

Une commission voirie élargie va donc être nécessaire pour étudier le sujet et se rendre sur place afin de relever les problématiques qui porteront essentiellement sur les lotissements. Rendez-vous **le 24 mai à 19h00** pour ceux qui le peuvent.

Eau-assainissement

Monsieur REFOUVELET revient également sur le **sujet eau-assainissement** traité lors du dernier groupe de travail environnement :

- Point d'avancement du comité de suivi PPI (Programme Pluriannuel d'Investissement Assainissement).

- Instauration d'une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) afin de financer les syndicats de rivière. Cela représente un coût de 5.4 €/an et par habitant.

- Harmonisation de la taxe sur la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) afin d'assurer l'égalité de traitement des usagers devant le service.

[Intervention de Madame Hélène ROUX-DIT-RICHE](#)

Commission animation (pour Mme JACOB-GAUTHERET)

➔ **Cérémonie du 08 mai** : rendez-vous à 9h45 pour la préparation. Cérémonie prévue à 11h00 puis remise des diplômes et de la petite récompense pour les enfants qui ont participé à la matinée de ramassage des déchets.

➔ **12 mai : Marché des producteurs.** Une animation « guitare-chant » est prévue et c'est l'association « Tisser des liens » qui s'occupera de la buvette. Environ 10 producteurs seront présents.

[Intervention de Monsieur Christophe SUBTIL](#)

Commission Bâtiments/ Urbanisme

Du 29 mars au 02 mai:

➔ 1 CU déposé

➔ 3 DP déposées

➔ 2 PC/PA déposés

A ce jour, en 2023, 30 dossiers ont été déposés, dont 5 en SVE (par voie électronique).

Monsieur SUBTIL revient sur un dossier de Déclaration Préalable déposé en mairie concernant la pose d'un bloc extérieur de climatisation. Déclaration nécessaire car en plus de modifier l'aspect extérieur du bâtiment, l'installation et l'emplacement d'un tel appareil doivent être conforme au PLU de la commune et respecter les distances aux limites des propriétés. Il faut également être vigilant concernant la création de nouvelles nuisances sonores : des études de bruit sont d'ailleurs possibles ainsi que la mise en place de caissons insonorisant.

SIVOSS

Une activité toujours très intense au niveau des ressources humaines avec toujours deux dossiers compliqués à gérer de congé grave maladie et reconnaissance de maladie professionnelle. Un nouveau dossier maladie viendra se rajouter au mois de juin et qui donnera lieu à un remplacement définitif pour la rentrée de septembre.

Projet cantine-garderie

Les travaux de terrassement pour le futur parking « salle des fêtes-école » avancent bien, les bordures sont installées et leur réglage est en cours. L'enrobé sera posé après le 15 mai. Il restera la voirie vers le chemin de la Croix, qui sera faite après la farfouille des pompiers.

La tranche 2 du projet, concernant le réaménagement de la cantine et de la garderie, débutera juste après la fermeture des classes pour la pause estivale.

D'une manière générale, le chantier se passe bien, les délais sont respectés et on note de bons rapports avec les artisans.

Monsieur le Maire intervient en précisant qu'il restera des archives à débarrasser dans l'ancienne Mairie. Le déménagement de la cantine et la garderie est prévu **les 08 et 10 juillet**.

Intercommunalité

Monsieur SUBTIL a participé avec Madame ROUX DIT RICHE à une Conférence Territoriale Bresse Dombes **le 19 avril dernier** à Montracol avec notamment à l'ordre du jour :

- **Le schéma cyclable**, un sujet traité par le groupe de travail Mobilités pour :
 - ➔ Construire une vision cohérente à 15 ans des projets cyclables à l'échelle du territoire
 - ➔ Contribuer à la réduction de nos consommations d'énergie
 L'aménagement de la voie verte « La Traverse » continue. Elle sera longue de 45 kms pour un investissement de 13 M d'€. Un réseau secondaire est également à l'étude avec des liaisons identifiées par les membres du groupe de travail et s'appuyant sur les projets des communes. A noter que ces voies cyclables sont financées par les communes (qui peuvent recevoir pour cela des subventions). Des fournitures d'arceaux à vélos sont prévues (10 par commune), on peut les réclamer à l'Agglomération.
- **La révision du DAAC** (Document d'Aménagement Artisanal et Commercial) et la présentation des nouvelles orientations. La densité commerciale de l'agglomération étant importante, ce schéma visera à établir les règles d'implantation des commerces en maîtrisant le dimensionnement du développement commercial et en renforçant l'équilibre entre les centralités et les zones commerciales périphériques (au profit des centralités). Après la phase d'étude et élaboration du projet, on entre maintenant dans la phase de concertation et d'enquête publique.
- **Le dispositif de soutien aux communes** : schéma des services aux communes comme le service urbanisme, fourrière animale ou encore le service juridique.
- Les 4 volets du **Plan d'Équipement Territorial** (PET) numéro 2 et la présentation des projets retenus en 2022

Monsieur SUBTIL informe également le conseil de la « **journée mobilité** » qui aura lieu le **1er juin 2023**. Ce challenge mobilité met un coup de projecteur sur les modes de transport alternatifs à la voiture solo. C'est un événement de promotion, de sensibilisation et d'animation du plan de mobilité pour les entreprises. Il permet aux établissements le temps d'une journée d'inciter leurs salariés, à venir au travail **autrement que seul(e) dans leur voiture**.

[Intervention de Monsieur David LAFONT](#)

Voirie/Assainissement

- Les travaux pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement au lotissement Les Clefs arrivent à leur terme. Il restera la reprise de la voirie qui sera, pour une partie, à la charge de la commune.

- Les travaux de changement des canalisations d'eau potable par EGTP sur la route de Chaveyriat seront terminés en juin

- Au niveau voirie un nouveau marché a été passé par Grand Bourg Agglomération, ce qui va impliquer un nouveau chiffrage des travaux sur notre commune pour 2023. La facture risque d'être revue à la hausse ; si nécessaire certains travaux seront repoussés.

Projet cantine-garderie

C'est en présence de Monsieur Xavier BRETON, Député de l'Ain et Conseiller régional qu'a eu lieu le **24 avril 2023** à la mairie de Montracol, la signature du contrat Région du territoire de Grand Bourg Agglomération.

Le Maire, David LAFONT, a accueilli 22 représentants des 24 communes subventionnées par la Région et en a profité pour présenter le projet "Coeur de Village" pour lequel la Région a voté l'attribution d'une subvention de 150 000€.

La cérémonie de la pose de la première pierre aura lieu **le samedi 24 juin à 10h30**.

Infiltrations mairie

Les travaux d'étanchéité à l'extérieur de la mairie ont démarré **la semaine du 17 avril** et cela a entraîné pour quelques jours la neutralisation du parking ouest.

Les travaux intérieurs, quant à eux, ont débuté mardi 02 mai avec le déplacement des bureaux du secrétariat et de l'accueil du public en salle du conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le 08 juin à 20h30

La séance est levée à 22h15

Le Maire

Le secrétaire de séance